Le village de GOUDARGUES



Goudargues est une commune située au Nord-Est du Gard, au bord de la rivière Cèze, au coeur d'un paysage constitué de collines, vallons et de vignes.

Sa population est de 945 habitants.

Une présence romaine est attestée à "Gordanicus" (ancien nom de Goudargues, qui proviendrait de "gour d'eaux").

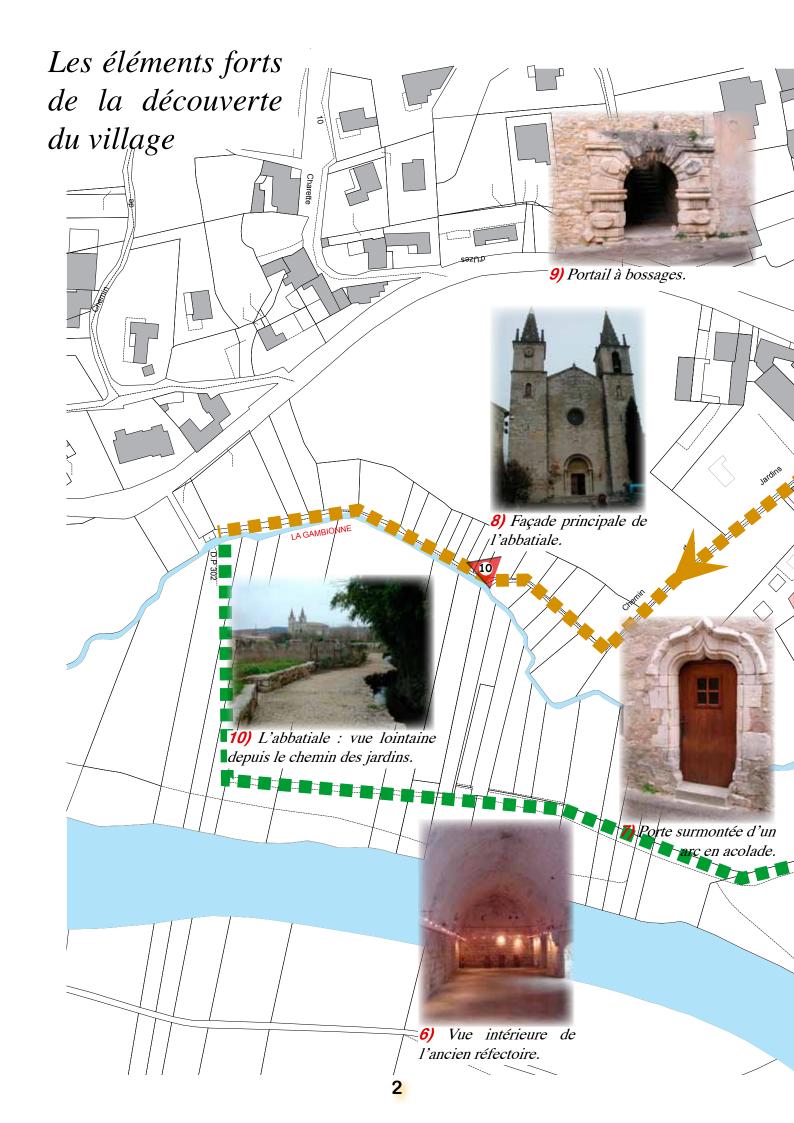
Le village, qui s'est formé autour d'une abbaye, s'étire le long d'un canal ombragé par des platanes.

L'abbaye a été fondée au début du IX° s. par Guilhem d'Aquitaine. Il en reste l'église du milieu du XII° s., transformée aux XVII° et au XIX° siècles.

Perpendiculairement au flanc Est de l'église actuelle se trouve une salle voûtée en berceau, XII°s., probablement l'ancien réfectoire (contrairement à l'appellation locale de "salle capitulaire").

La première église de l'abbaye, sur ce site, serait la chapelle Notre-Damede-Caseneuve, plus à l'Est, élevée vers 1130 (aujourd'hui transformée en habitation).

Pour ses qualités environnementales et patrimoniales, Goudargues a mérité plusieurs protections : l'abside de l'église est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1939 ; la "salle capitulaire" (ou réfectoire) est protégée en tant que Site Inscrit depuis 1952. Enfin, un territoire de près de 3 000 hectares ("le ruisseau et ses abords") est Site Classé depuis 1993.





• Diagnostic

Les atouts

- Environnement remarquable : le village est implanté entre vallons et collines (paysages de vignes et de garrigue)(1).



- Vestiges importants d'un ensemble abbatial de grande qualité patrimoniale : chapelle (2), abbatiale, ancien réfectoire.
- Forte présence de l'eau : le village est traversé par un ruisseau qui entoure le centre ancien, sous forme de canaux et plan d'eau qui accompagnent le tissu urbain en renforçant son attractivité. Les appellations des espaces publics ("Place des



Sources", "Quai de la Fontaine", "Avenue de l'Ecluse") expriment bien cette spécificité, qui vaut à Goudargues son surnom de "Venise gardoise". Une dérivation du ruisseau, la Gambionne, passe en souterrain près de la mairie, pour réapparaître plus loin. De majestueux platanes centenaires forment une haie d'honneur de part et d'autre des canaux, ombrageant les

quais et incitant à la flânerie. Deux ponceaux (3) permettent de franchir le canal. Du fait de leur position dominante, ils offrent des perspectives remarquables sur les quais. Près de l'école et des sources, les enfants peuvent admirer des cygnes immaculés ; plus loin, une roue à aube, une petite chute, des canards contribuent à l'animation de l'eau. La Place des Sources, enfin, est agrémentée d'une fontaine.



- Diversité des espaces publics : grandes places (Place des Sources, Place de la Mairie), quais (Quai de la Fontaine), longues avenues (Avenue de l'Ecluse, Avenue du Lavoir), petit sentier (Chemin des Jardins)...

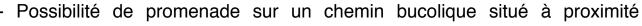
- Animation commerciale : les quais sont bordés de commerces, de cafés et de restaurants. A la belle saison, on peut s'attabler à l'extérieur, au bord du canal, à l'ombre des platanes. (4) Aux beaux jours, les mercredis, les Places des Sources et de la Mairie accueillent les étals animés d'un marché.
- Présence d'un vaste espace permettant le stationnement de 130 véhicules et de 3 autocars, à l'arrière des maisons bordant le côté Nord du Quai de la Fontaine. Ce parking (6) est rendu très accessible par un passage piétons aménagé sous les maisons (5) : il se trouve ainsi à une vingtaine de mètres du Quai de la Fontaine.







- Présence de deux façades comportant un portail et une porte particulièrement intéressants du point de vue architectural, à proximité immédiate de l'abbatiale : curieux portail à bossages (fin XVI° ou début XVII°), porte surmontée d'un arc en accolade (XV°).
- Nombreuses protections réglementaires (voir précisions en page de couverture).
- Mise en valeur de certaines façades du centre ancien : quelques façades ont été restaurées et mises en valeur dans le respect de leur caractère architectural ; ce souci de qualité peut s'exprimer également au niveau des accessoires comme par exemple cette enseignedrapeau (7).





immédiate du centre : le Chemin des Jardins (8). Ce cheminement, qui longe ponctuellement La Gambionne (9), ondule entre d'anciens jardins potagers ; quelques-uns



sont encore entretenus et utilisés en tant que tels (10). Des aménagements (traitement de sol, murets...) contribuent à l'agrément de la promenade, qui offre également des points de vue privilégiés sur l'abbatiale. (11) Un ancien lavoir est situé à l'extrémité du chemin, juste avant la route départementale (12). Il permet, après un bref passage sur la route départementale, de rejoindre le camping municipal.







Eléments de bibliographie :

- "Le guide du patrimoine Languedoc-Roussillon", sous la direction de Jean-Marie Pérouse de Montclos - Hachette - 1996
- Article "Balade patrimoine Goudargues", par Alain Godon, Cévennes Magazine n°1247, 5 juin 2004.

Les points faibles

Inondabilité du village, notamment du centre ancien : le ruisseau, qui confère à Goudarques l'essentiel de son charme, peut aussi, lorsqu'il est en crue, provoquer des inondations catastrophiques. En septembre 2002, les maisons du centre ancien ont été envahies par 3 mètres d'eau. Les locaux commerciaux ont été dévastés (1).



Domaine public:

- Traitement des espaces publics : ces derniers ne sont pas à la hauteur de la qualité que l'on pourrait attendre dans un tel contexte environnemental et patrimonial. La plupart des rues sont recouvertes d'enrobé ; un effort concernant les traitements de sols est à envisager, pour une amélioration qualitative et une meilleure adaptation au contexte. (2 et 3 : le Quai de la









Fontaine, 4: l'Avenue du Lavoir, 5: abords de l'ancien réfectoire de l'abbaye)

Même remarque pour le mobilier urbain: les bancs. luminaires. iardinières (6) et autres éléments du mobilier urbain ne sont

pas représentatifs des qualités patrimoniales du village.



- Environnement du parking de qualité inégale : au Nord-Ouest, très belle vue sur un paysage de vignes (7);



au Nord-Est, par contre, (8) les maisons individuelles récentes forment un premier plan "ingrat" au paysage de collines à l'arrière-plan et surtout à la remarquable sihouette perchée du village voisin : Cornillon.

- Collecte des ordures ménagères : conteneurs inesthétiques, implantés sans souci d'intégration (9,10)







- Taille des arbres et soins à leur apporter : la municipalité a fait établir en septembre 2005 un diagnostic sécuritaire et sanitaire des platanes, comportant des recommandations de gestion, dans lequel il ressort: "Une majorité d'arbres demeurent malgré tout préservables au moins sur les dix prochaines années, sous réserve de respecter les règles de l'art en matière de tailles mais aussi de prendre toutes précautions lors d'éventuels chantiers (voirie, tranchées, etc)risquant de solliciter les racines et bases des arbres" (Rapport d'expertise établi par Corinne BOURGERY en septembre 2005).

Les platanes participent de façon indissociable au charme du canal et des quais ; on peut regretter



qu'ils servent de support à des éléments hétéroclites (barres métalliques (11), projecteurs...), qui ont tendance à engendrer des traumatismes dommageables à leur état sanitaire. L'illustration ci-



contre, présente un arbre taillé à l'excès (12), perdu au milieu d'une nappe de bitume. Il est bon de le rappeler : la mise en valeur et le bon entretien des arbres contribuent à la qualité des aménagements urbains.

Domaine privé:

- Environnement immédiat de l'ancienne abbaye (du côté Sud) : nuisances occasionnées par des bâtiments inadaptés au contexte du centre ancien, aux abords négligés (accumulation de véhicules et matériaux divers) (13,14)







Certaines maisons ont subi des travaux qui ont dégradé leur caractère initial, de façon difficilement réversible (15)



- Façades et devantures commerciales : certaines d'entre elles sont aménagées sans respecter l'architecture initiale du bâtiment (16, 17).



• Base de propositions pour un plan de mise en valeur architecturale et paysagère

- Mise en place d'un circuit de découverte du village, qui comportera des panneaux explicatifs présentant les éléments spécifiques ou remarquables du patrimoine.
- Interventions sur le domaine public :
- . Réalisation de traitements de rues et espaces publics : une étude d'ensemble sera conduite, afin de proposer une mise en valeur des rues, des places et des quais ; une hiérarchisation des espaces peut être envisagée, mais un traitement minéral sera privilégié dans le centre ancien.

Les abords de l'église et des vestiges de l'abbaye feront l'objet d'un traitement particulièrement valorisant (1 : les vestiges de l'abbaye vus du Sud ; 2 :





l'accès à l'ancien réfectoire ; 3 : espace délaissé à requalifier, entre le mur d'enceinte et la salle de l'ancien réfectoire).

. Mise en valeur des espaces publics : en accompagnement des traitements de sols, des



aménagements paysagers seront réalisés. Les entrées du village pourront être

valorisées (4 : entrée actuelle du côté Est). Une mise en valeur paysagère du parking est à prévoir : plantation d'un écran végétal du côté Nord-Est (5), pour masquer les maisons individuelles récentes





au premier plan de la vue vers le village de Cornillon. Pour atténuer l'impact disgrâcieux des murs de clôtures (6 et 7) qui entourent ce parking, procéder à la plantation de haies végétales composées d'arbustes en mélange à floraison et feuillage variés. Des plantations de vivaces pourront ponctuellement compléter ces aménagements.





Remplacement des éléments de mobilier urbain vétustes ou dont le style paraît inapproprié dans une démarche de mise en valeur des espaces publics.

- . Mise en discrétion des conteneurs pour la collecte des ordures ménagères, par la recherche d'emplacements discrets et/ou de camouflage par des murs en pierre ou parois en bois, par exemple.
- . Sensibilisation des restaurateurs aux risques de dégradation de l'état sanitaire des arbres servant de support à divers éléments (spots, boîtes de dérivation, structures métalliques diverses (8)...).

- Entretien et mise en valeur des bâtiments privés :

. Les travaux d'aménagement et de restauration doivent être effectués en respectant le caractère architectural des constructions (sur la base d'un cahier de recommandations ou, au cas par cas, des conseils d'un professionnel). Dans le cas de création d'ouvertures et si les façades sont ordonnancées, il est souhaitable de respecter le rythme et les proportions des baies existantes. (9 : le percement du 1er étage vient interrompre l'ordonnancement de la travée centrale).



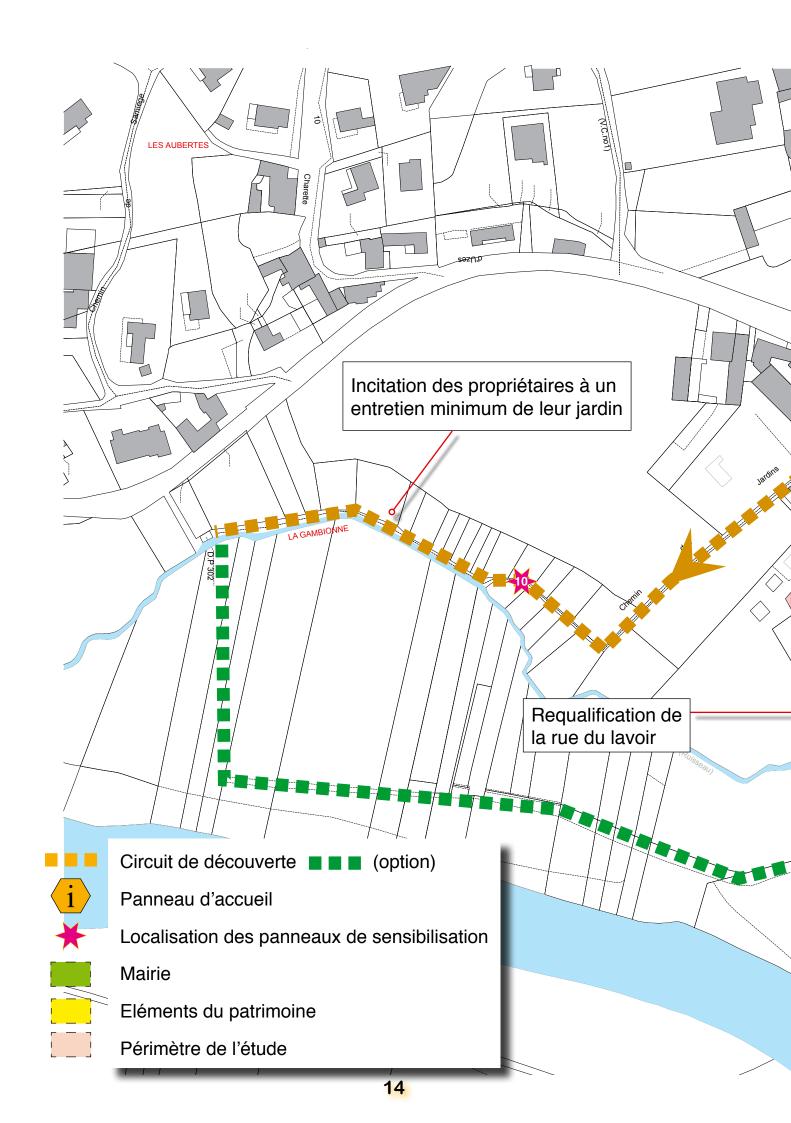


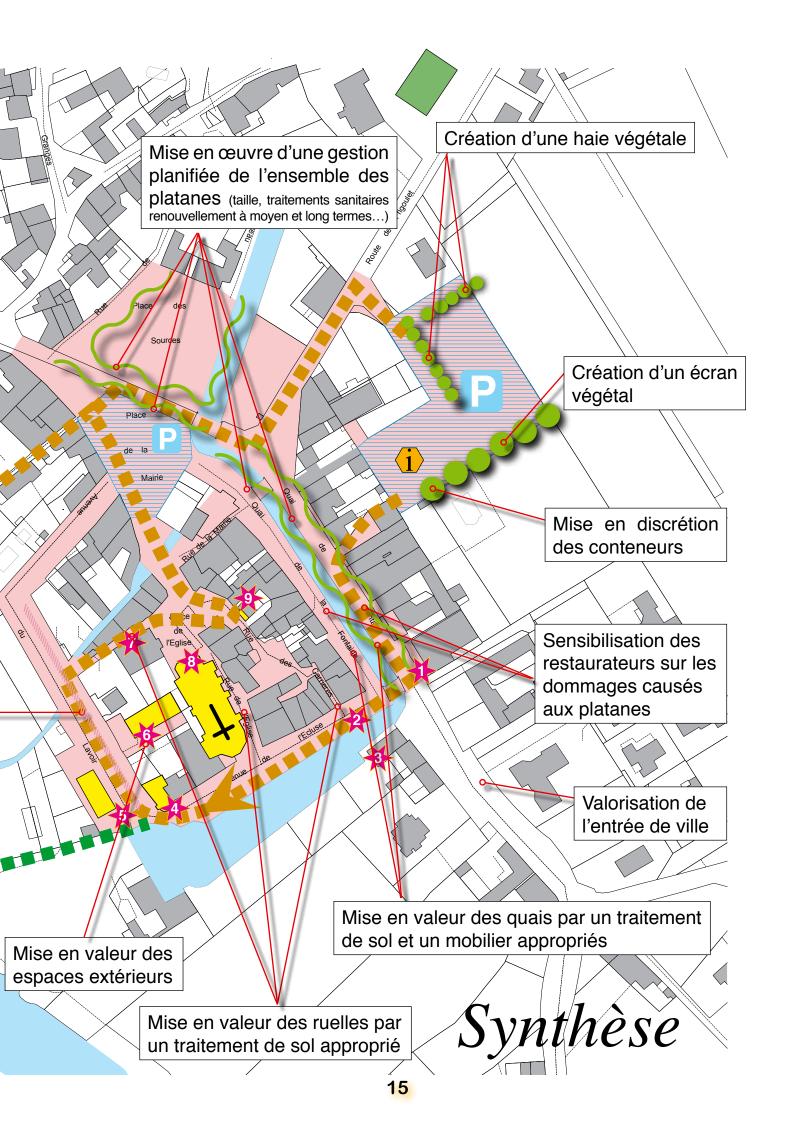
- . L'établissement d'une palette de couleurs (pour les enduits, menuiseries, garde-corps...) est fortement préconisé. Cette palette permettra d'éviter les choix trop subjectifs, nuisant à l'harmonie d'ensemble.
- . Mise en valeur de constructions privatives : sur le parking principal, un mur de clôture en agglos sépare l'espace public de l'espace privé (7). On incitera son propriétaire à l'enduire.
- . Incitation à la valorisation des jardins : on proposera aux propriétaires des jardins qui longent le "Chemin des Jardins" de se constituer en association avec pour projet la remise en valeur de ces espaces afin d'avoir la possibilité de bénéficier de subventions.

• En accompagnement du circuit de découverte :

Il conviendra de mettre en oeuvre une signalétique adaptée au circuit de découverte du village. Celle-ci se déclinera sous trois formes :

- panneau d'accueil, informant l'utilisateur sur le circuit de découverte et son sens
- directionnelle (fléchage en applique sur façade ou incrustation dans le sol) pour indiquer à l'usager le parcours à suivre
- panneaux explicatifs (thème développé de façon synthétique et agrémenté d'illustrations diverses), localisés sur des emplacements stratégiques. Les thèmes suivants pourraient être envisagés :
 - 1/ Quai de la Fontaine
 - 2/ Arceaux, Rue des Carrières
 - 3/ Roue à aube
 - 4/ Chapelle Notre-Dame-de-Caseneuve
 - 5/ Lavoir
 - 6/ Ancien réfectoire de l'abbaye
 - 7/ Porte surmontée d'un arc en accolade
 - 8/ Abbatiale
 - 9/ Portail à bossages
 - 10/ Chemin des Jardins





Document réalisé par le C.A.U.E.du Gard dans le cadre de la démarche expérimentale "Villages de Caractère"

A-M. Llanta / T. Voelckel janvier 2009





